



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt-six, le samedi vingt-et-un mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à onze heures en session ordinaire à la salle des fêtes François Rabelais, sous la présidence de Monsieur Alain TOUCHARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 27.

Date de convocation : 16 mars 2026.

PRÉSENTS : M. Alain TOUCHARD, Maire, M. Xavier GODART, Mme Odile MATHIEU, M. Jacques SEGUIN, Mme Anne PELLÉ, M. François SOULAS, Mme Fanny TIGÉ, M. Éric JOSEPH, Mme Annie TAVENNEC, Adjoint, M. Éric VIGNEAU, Mme Martine LESAGE, Mme Martine BOUCROT, Mme Caroline LEPRÊTRE, M. Olivier DUPOUR, M. Olivier GUILLOU, Mme Sophie LOPES, Mme Estelle GUILLOU, M. Matthieu CHOL, Mme Fanny BILLARD LECOINTRE, M. Antoine BICHAREL, M. Adrien DUMAS, Mme Julie BERTIN et M. Jérémy VANBERSEL, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Christian DAIN, Mme Sylvie LECOUP, M. Mathieu HENRI et Mme Julie HINGANT, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : M. Christian DAIN donne pouvoir à M. Olivier GUILLOU, Mme Sylvie LECOUP donne pouvoir à Mme Martine LESAGE, M. Mathieu HENRI donne pouvoir à Mme Sophie LOPES et Mme Julie HINGANT donne pouvoir à M. Jérémy VANBERSEL.

M. Jérémy VANBERSEL a été élu secrétaire de séance.



5.1 : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - ÉLECTION DE L'EXÉCUTIF :

2026-20. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ORMES - ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

L'an deux mille vingt-six, le samedi vingt-et-un mars à onze heures, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Ormes proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du scrutin du dimanche 15 mars 2026, se sont réunis en séance publique à la salle François Rabelais à Ormes sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire sortant, Monsieur Alain TOUCHARD, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune d'Ormes.

- Nombre des Conseillers Municipaux élus : 27.

- Date de la convocation du Conseil Municipal : le 16 mars 2026.

Étaient présents les élus mentionnés dans la liste ci-dessous, à l'exception de :

Monsieur Christian DAIN, absent excusé, qui donne pouvoir à Monsieur Olivier GUILLOU,
Madame Sylvie LECOUP, absente excusée, qui donne pouvoir à Madame Martine LESAGE,
Monsieur Mathieu HENRI, absent excusé, qui donne pouvoir à Madame Sophie LOPES,
Madame Julie HINGANT, absente excusée, qui donne pouvoir à Monsieur Jérémy VANBERSEL.

PROCLAMATION DU RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026 :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain TOUCHARD, Maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux de l'élection du dimanche 15 mars 2026 et a déclaré installés dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux :

- Nombre d'électeurs inscrits :	3 265
- Nombre d'électeurs votants d'après la feuille d'émargement :	1 510
- Nombre des enveloppes et des bulletins sans enveloppe trouvés dans l'urne :	10
- Nombre total des bulletins et enveloppes annulés :	98
- Suffrages exprimés :	1 402

Ont obtenu :

1	Monsieur	TOUCHARD	Alain	1 402 voix
2	Madame	MATHIEU	Odile	1 402 voix
3	Monsieur	GODART	Xavier	1 402 voix
4	Madame	TIGÉ	Fanny	1 402 voix
5	Monsieur	SEGUIN	Jacques	1 402 voix
6	Madame	PELLÉ	Anne	1 402 voix
7	Monsieur	SOULAS	François	1 402 voix
8	Madame	TAVENNEC	Annie	1 402 voix
9	Monsieur	JOSEPH	Éric	1 402 voix
10	Madame	LECOUPT	Sylvie	1 402 voix
11	Monsieur	HENRI	Mathieu	1 402 voix
12	Madame	LESAGE	Martine	1 402 voix
13	Monsieur	DUPORT	Olivier	1 402 voix
14	Madame	LOPES	Sophie	1 402 voix
15	Monsieur	GUILLOU	Olivier	1 402 voix
16	Madame	HINGANT	Julie	1 402 voix
17	Monsieur	VIGNEAU	Éric	1 402 voix
18	Madame	GUILLOU	Estelle	1 402 voix
19	Monsieur	VANBERSEL	Jérémy	1 402 voix
20	Madame	BILLARD LECOINTRE	Fanny	1 402 voix
21	Monsieur	BICHAREL	Antoine	1 402 voix
22	Madame	BERTIN	Julie	1 402 voix
23	Monsieur	CHOL	Matthieu	1 402 voix
24	Madame	BOUCROT	Martine	1 402 voix
25	Monsieur	DAIN	Christian	1 402 voix
26	Madame	LEPRÊTRE	Caroline	1 402 voix
27	Monsieur	DUMAS	Adrien	1 402 voix

Monsieur Alain TOUCHARD, Maire sortant, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, précise que le doyen ou la doyenne de l'assemblée préside l'élection du nouveau Maire.

Monsieur Jacques SEGUIN, doyen d'âge du Conseil prend ensuite la présidence.

Intervention de Monsieur Jacques SEGUIN :

« La loi prévoit qu'il revient au Conseiller Municipal doyen de l'assemblée de présider la séance d'élection du Maire. C'est un honneur que j'accepte bien volontiers. »

Le Président de séance appelle, conformément à l'article L.2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal a choisi, à l'unanimité, pour secrétaire Monsieur Jérémy VANBERSEL.

Il est nécessaire de constituer un bureau et de nommer deux assesseurs. Monsieur Jacques SEGUIN propose d'élire Monsieur Xavier GODART et Madame Odile MATHIEU.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

ÉLECTION DU MAIRE

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2122-4 à L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues sur l'article L.2122-4 et L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jacques SEGUIN :

« Je propose la candidature de Monsieur Alain TOUCHARD, pour assurer les fonctions de Maire de la commune d'Ormes.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Nous allons donc procéder comme il se doit à l'élection à bulletin secret. »

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
- Bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral : (bulletins nuls, blancs...)	2
- Suffrages exprimés :	25
- Majorité absolue :	13

Ont obtenu :

- Monsieur Alain TOUCHARD :	Vingt-cinq voix (25)
-----------------------------	----------------------

Monsieur Alain TOUCHARD ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire et est immédiatement installé.

Monsieur Jacques SEGUIN remet l'écharpe au Maire et prend ensuite la parole.

Monsieur Alain TOUCHARD prend la parole.

Le Conseil Municipal, en vertu de l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, détermine librement le nombre d'Adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer à huit le nombre d'Adjoints.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition à l'unanimité.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire, après avoir donné lecture des articles L.2122-4 à L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection des Adjoints conformément aux dispositions prévues sur l'article L.2122.4 et L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le dépôt des listes se fait sans délai.

Monsieur Alain TOUCHARD propose la liste suivante conduite par Monsieur Xavier GODART :

- Premier adjoint : Monsieur Xavier GODART
- Deuxième adjoint : Madame Odile MATHIEU
- Troisième adjoint : Monsieur Jacques SEGUIN
- Quatrième adjoint : Madame Anne PELLÉ
- Cinquième adjoint : Monsieur François SOULAS
- Sixième adjoint : Madame Fanny TIGÉ
- Septième adjoint : Monsieur Éric JOSEPH
- Huitième adjoint : Madame Annie TAVENNEC

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Maire son bulletin de vote.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	27
- Bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral :	1
- Suffrages exprimés :	26
- Majorité absolue :	14

Ont obtenu :

- | | |
|-----------------------------|---------------------|
| - Liste « Xavier GODART » : | Vingt-six voix (26) |
|-----------------------------|---------------------|

La liste des huit Adjoints ayant obtenu la majorité absolue :

- Monsieur Xavier GODART
- Madame Odile MATHIEU
- Monsieur Jacques SEGUIN
- Madame Anne PELLÉ
- Monsieur François SOULAS
- Madame Fanny TIGÉ
- Monsieur Éric JOSEPH
- Madame Annie TAVENNEC

ÉTABLISSEMENT DU TABLEAU DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le tableau est dans l'ordre dans lequel sont classés les membres du Conseil Municipal en vertu des articles R2121-2 et R2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rang doit donc être fixé comme suit :

- Le Maire
- Les Adjoints, dans l'ordre de leur élection à ce poste.

Les Conseillers Municipaux, en fonction du plus grand nombre de suffrages obtenus et en cas d'égalité de ce nombre, par la priorité d'âge.

Monsieur le Maire donne lecture du tableau tel qu'il résulte de ces critères.

Vu les articles R.2121-2 et R.2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les procès-verbaux d'élection du Maire et des Adjoints au Maire,

Vu le tableau disposant du classement des conseillers municipaux ci-dessous :

Ordre	Fonction	Qualité	Nom et Prénom	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste	Conseiller communautaire
1	Maire	Monsieur	TOUCHARD Alain	23/12/1950	21/03/2026	25	Titulaire
2	Premier adjoint	Monsieur	GODART Xavier	13/09/1970	21/03/2026	26	
3	Deuxième adjoint	Madame	MATHIEU Odile	15/03/1956	21/03/2026	26	
4	Troisième adjoint	Monsieur	SEGUIN Jacques	12/01/1954	21/03/2026	26	Suppléant
5	Quatrième adjoint	Madame	PELLÉ Anne	04/05/1967	21/03/2026	26	
6	Cinquième adjoint	Monsieur	SOULAS François	05/12/1970	21/03/2026	26	
7	Sixième adjoint	Madame	TIGÉ Fanny	09/06/1971	21/03/2026	26	Titulaire
8	Septième adjoint	Monsieur	JOSEPH Éric	18/08/1972	21/03/2026	26	
9	Huitième adjoint	Madame	TAVENNEC Annie	26/02/1956	21/03/2026	26	
10	Conseiller municipal	Monsieur	VIGNEAU Éric	26/11/1960	15/03/2026	1 402	
11	Conseiller municipal	Madame	LESAGE Martine	24/05/1962	15/03/2026	1 402	
12	Conseiller municipal	Monsieur	DAIN Christian	21/04/1963	15/03/2026	1 402	
13	Conseiller municipal	Madame	LECOUPT Sylvie	13/12/1964	15/03/2026	1 402	
14	Conseiller municipal	Madame	BOUCROT Martine	15/11/1966	15/03/2026	1 402	
15	Conseiller municipal	Madame	LEPRÊTRE Caroline	19/04/1969	15/03/2026	1 402	
16	Conseiller municipal	Monsieur	HENRI Mathieu	04/11/1969	15/03/2026	1 402	
17	Conseiller municipal	Monsieur	DUPORT Olivier	26/02/1973	15/03/2026	1 402	
18	Conseiller municipal	Monsieur	GUILLOU Olivier	09/03/1973	15/03/2026	1 402	
19	Conseiller municipal	Madame	LOPES Sophie	26/04/1974	15/03/2026	1 402	
20	Conseiller municipal	Madame	GUILLOU Estelle	03/03/1982	15/03/2026	1 402	
21	Conseiller municipal	Madame	HINGANT Julie	18/11/1983	15/03/2026	1 402	
22	Conseiller municipal	Monsieur	CHOL Matthieu	05/03/1985	15/03/2026	1 402	
23	Conseiller municipal	Madame	BILLARD LECOINTRE Fanny	16/11/1986	15/03/2026	1 402	
24	Conseiller municipal	Monsieur	BICHAREL Antoine	29/11/1986	15/03/2026	1 402	
25	Conseiller municipal	Monsieur	DUMAS Adrien	13/02/1988	15/03/2026	1 402	
26	Conseiller municipal	Madame	BERTIN Julie	15/06/1989	15/03/2026	1 402	
27	Conseiller municipal	Monsieur	VANBERSEL Jérémy	19/07/1993	15/03/2026	1 402	

Considérant qu'il y a lieu de valider ce document, afin qu'il soit déposé dans les bureaux de la Mairie et de la Préfecture.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider le tableau des Conseillers Municipaux tel que présenté ci-dessus.

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL :

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l' élu local.

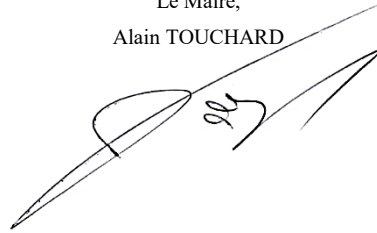
Il est précisé que ce document doit être distribué à tous les Conseillers Municipaux lors de la réunion d'installation des Conseils de toutes les communes, quelle que soit leur population.

L'Association des Maires du Loiret (AML) en recommande une lecture attentive à tous les élus communaux afin d'en appréhender le sens dès les premières semaines d'exercice de leur mandat.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la bonne réception de la charte de l' élu local.

Pour extrait certifié conforme et certification des formalités prévues aux articles L.2121-7 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Locales. Fait à Ormes le 25 mars 2026.

Le Maire,
Alain TOUCHARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AT', written over a horizontal line.

Transmis au Représentant de l'État le : 25 mars 2026.

Publié ou notifié le : 26 mars 2026.